

On se demande sans doute qui va en tirer parti. Et c'est pourquoi j'estime que cette stabilité est un fait remarquable, si l'on songe à tout ce qui d'un côté contribue à leur productivité et, de l'autre, à l'importance croissante de la négociation collective et de l'évolution de l'organisation du marché du travail.

Je ne saurais expliquer cette stabilité de manière satisfaisante.

M. CAMERON: Tout porte à croire, monsieur Bryce, que la rançon de cette stabilité remarquable dans cette récapitulation statistique particulière a été l'instabilité des relations ouvrières et, à l'heure actuelle, des prix en vigueur au pays. N'êtes-vous pas d'accord? N'est-ce pas là la rançon de cette stabilité?

M. BRYCE: Je ne suis pas prêt à appuyer votre thèse jusque-là.

Le coprésident M. BASFORD: La parole est au sénateur Thorvaldson.

Le sénateur THORVALDSON: Monsieur le président, au sujet des observations de M. Cameron et de la thèse exposée, permettez-moi de signaler que la ligne 6, selon moi, dénote une situation sérieuse: la baisse du revenu agricole. Il y a eu au moins stabilité au chapitre des salaires et stabilité remarquable quant aux bénéfiques des sociétés, mais la ligne 6 montre que le contraire s'est produit dans le cas du revenu des exploitants agricoles dont le pourcentage accuse une forte réduction.

Je veux tout simplement signaler cet élément dans l'ensemble de la situation, élément qui reflète un état de choses beaucoup plus grave pour la population agricole que pour la population ouvrière. Quant à cette dernière, il y a eu au moins stabilité, mais il y a eu instabilité dans le cas de l'exploitant agricole.

M. CAMERON: Cela ne tient-il pas à ce que le cultivateur doit lutter sur deux fronts?

Le coprésident M. BASFORD: Monsieur Bryce, voulez-vous commenter les remarques du sénateur Thorvaldson?

M. BRYCE: Sauf erreur, nous en avons traité plus tôt lorsque nous avons discuté des points soulevés par M. Olson. Il y a eu déclin. J'espérais avoir ici les chiffres relatifs au nombre d'exploitants agricoles. La productivité agricole s'est accrue sensiblement au cours de cette période de même que le revenu par exploitant, mais n'oublions pas qu'aujourd'hui l'exploitation agricole est loin de jouer dans l'économie nationale le rôle qu'elle y tenait en 1949.

M. OLSON: Monsieur Bryce, pourriez-vous nous dire si le pourcentage de la population globale comprise dans l'article 1 s'est accru de 1949 à 1966 et, en l'occurrence, auriez-vous des chiffres là-dessus?

Le coprésident M. BASFORD: Auriez-vous l'obligeance de répéter votre question, monsieur Olson?

M. OLSON: Très bien. Le pourcentage de la population dont le revenu provient de gages, de salaires, y compris le revenu provenant de travaux supplémentaires, compris dans l'article 1, s'est-il accru sensiblement depuis 1949?

M. BRYCE: Je n'ai pas sous les yeux les chiffres pour l'année 1949, malheureusement. Mais, en 1952, la population active comptait 891,000 travailleurs agricoles; en 1965, 594,000.

M. OLSON: Je parlais de l'article 1. Auriez-vous des chiffres relatifs au revenu de la population compris dans l'article 1?

M. BRYCE: Le tableau 8 renferme un index à ce sujet. La huitième ligne donne, pour 1949, les chiffres relatifs au revenu des travailleurs agricoles.

Vous remarquerez que l'index a monté de 100 à 179 au cours de cette période.

M. OLSON: Je vous remercie.